

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

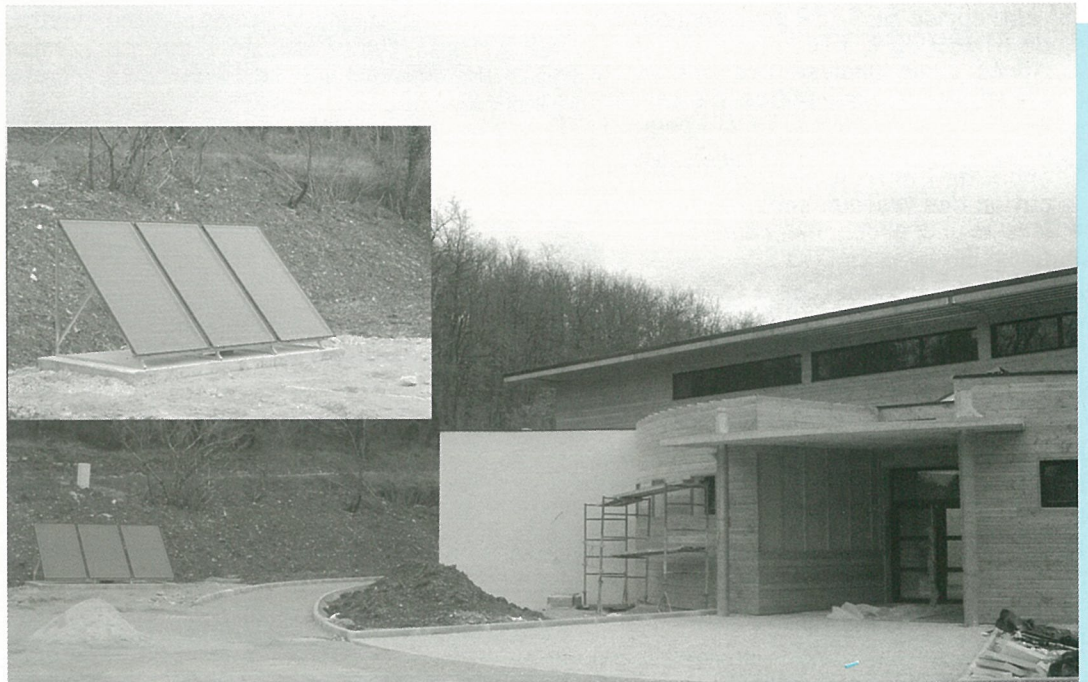
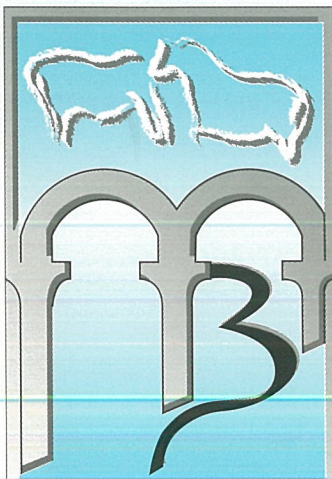
Le Conseil Municipal du 2 février.....	p 2
Communauté de communes.....	p 3
Élections	p 3
Michel VALLAT.....	p4
Concert en mars.....	p5
Carnaval africain en mars.....	p5
Exposition en mars.....	p5
Mission géographiques	p 6
ADMR.....	p 6
Repas de la chsse	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
A. G. Tourbières et loisirs.....	p 7
Etat Civil	p8
Agenda mars-avril	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 275

MARS

2008



Il est tombé dans le panneau ! Le soleil qui en connaît un rayon chauffera l'eau de la salle des sports.

ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE

Lors de la dernière réunion de la « commission jeunesse », les jeunes monastériens ont présenté un projet de qualité et mûrement réfléchi quant à l'organisation par leurs soins d'un festival intercommunal regroupant les arts plastiques, les arts d'expression et tout ce qui a trait à la musique.

Objectifs de cette journée :

- favoriser l'échange entre les jeunes de l'intercommunalité
- permettre aux jeunes de s'exprimer dans leurs propres disciplines
- faciliter la démonstration et l'exposition de leurs créations
- valoriser l'image des jeunes auprès des habitants du territoire

Le festival s'adresse à tous les publics de l'intercommunalité et toutes les communes environnantes.

Cette animation, dans le cadre du « festival de la voix » aura lieu le samedi 5 juillet ; elle débutera à 15 H au stade de MOUTHIERS :

- exposition de diverses créations : art plastique, calliplume, pate fimo...

- démonstration d'arts vivants : graph sur les modules skate, démo skate, roller, bmx...
- spectacles scéniques : capoeira, hip hop, théâtre, GRS, danse, percu...
- bric à troc des ados : vêtements, DVD, CD, jeux vidéo...

Service de restauration rapide et buvette toute la journée.

En soirée, à partir de 21 H, spectacle musical à la salle polyvalente « Gilles PLOQUIN », rock, slam, rap...

Nos jeunes ont prévu une prévention alcoolologie avec la mise en place du système « capitaine de soirée » en partenariat avec la Préfecture de la Charente pour la fourniture de tests d'alcoolémie.

Rendez vous est donc donné

- dès maintenant à tous les jeunes qui souhaitent s'associer à cette préparation (contacter Karine ou Nadine au Centre social culturel et sportif intercommunal)
- cet été à tous, jeunes et moins jeunes, pour venir apprécier les expos et spectacles.

Le maire
Cécile FORGERON

Conseil Municipal du 2 février 2008

Curage des lagunes-épandage des boues

4 propositions ont été reçues en mairie :

- entreprise SINEUX pour un montant de 13 706,16 € TTC
- entreprise COTAVI pour un montant de 42 099,20 € TTC
- entreprise SEDE pour un montant de 66 916,20 € TTC
- entreprise SESAER pour un montant de 81 189,26 € TTC

Après avoir analysé ces offres, le Conseil Municipal décide de contacter l'entreprise COTAVI pour un complément d'informations. Le choix de l'entreprise pour l'exécution des travaux sera effectué lors d'une prochaine réunion de Conseil.

Redevances d'assainissement sur remplissage des piscines

Le Conseil Municipal décide d'exonérer de redevances d'assainissement les propriétaires de piscines lors du 1er remplissage de celles-ci, à condition qu'une déclaration préalable de travaux ait été déposée en mairie. Les demandes d'exonération devront être déposées en mairie qui transmettra à AGUR.

Modification des statuts du syndicat de la fourrière

Le Conseil Municipal accepte le projet de modification des statuts du syndicat de la fourrière, suite à la demande d'adhésion de 17 nouvelles communes.

Service minimum d'accueil dans les écoles en cas de grève des enseignants

Le Conseil Municipal refuse de mettre en place le service minimum d'accueil proposé par le Ministre de l'Éducation Nationale.

CNAS - désignation d'un délégué élu

La désignation d'un élu est reportée

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal aura lieu le VENDREDI suivant l'élection des conseillers municipaux

à une prochaine séance, après obtention de précisions de la part du CNAS sur le rôle précis de la personne désignée.

Chèques Emploi Universel (CESU)

Le Conseil Municipal décide de ne pas accepter les CESU pour le règlement des factures crèches ou autres structures communales, compte tenu des efforts financiers déjà mis en place par la commune en faveur des familles.



La salle des sports découvre ses courbes...

Constitution des bureaux de vote

Le Conseil Municipal constitue les bureaux de vote pour les prochaines élections municipales et cantonales qui seront ouverts de 8 h à 18 h.



Le chantier du Foyer avance bien (Photos Alain PORTE)

Utilisation des bus communaux

Le Conseil Municipal décide de revoir le règlement d'utilisation des bus communaux par les associations communales.

Salle omnisports - fourniture de gaz naturel

Après avoir examiné trois propositions de fournisseurs de gaz naturel, le Conseil Municipal retient l'offre de ALTERGAZ mieux disant qui propose un contrat à 7 914,60 € par an.

Droit de préemption

Le Conseil Municipal décide de ne pas user de son droit de préemption sur une parcelle mise en vente chemin de la Chauveterie.

Voirie du roc

Une proposition sera faite pour la vente de parcelles appartenant au domaine privé de la commune au propriétaire concerné.

CCAS

Le Conseil Municipal prend acte du montant des travaux d'agrandissement du foyer résidence et donne un avis favorable aux demandes d'emprunts formulées par le CCAS.

Chemin de chez bâté

Le Conseil Municipal décide de modifier sa délibération du 4 janvier 2008, en demandant au pétitionnaire d'effectuer le déplacement des réseaux sans attendre l'hypothèse d'une construction.

Remboursement dépenses à l'Amicale de l'école maternelle

Le Conseil Municipal décide de rembourser à l'amicale de l'école maternelle le montant des dépenses effectuées par celle-ci à l'occasion de l'arbre de Noël des enfants. Cette dépense d'un montant de 248,59 € aurait dû être réglée directement par la Commune.

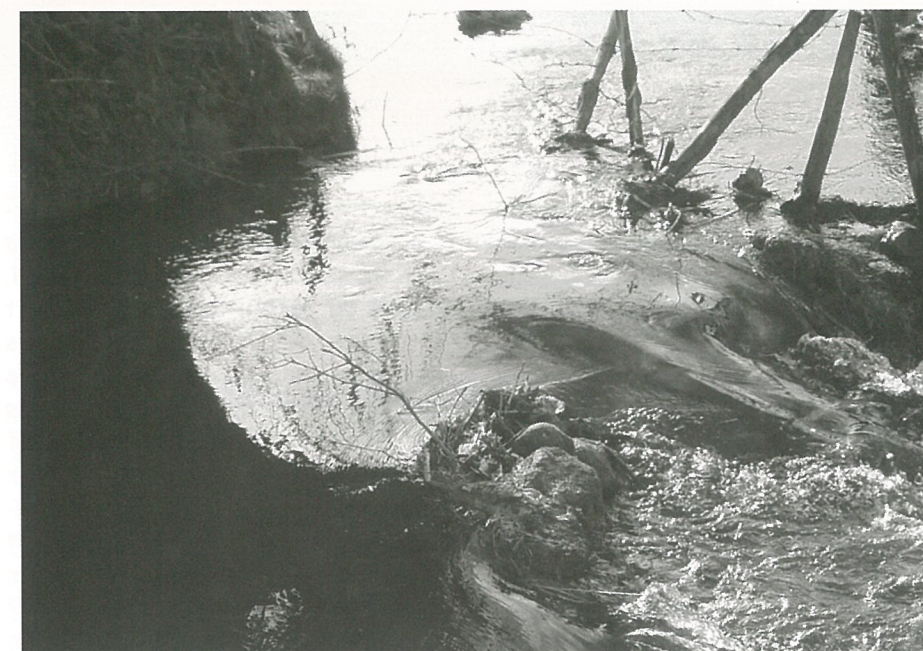
Formation secourisme

Le Conseil Municipal accepte les devis concernant la formation des assistantes maternelles de la crèche en matière de secourisme, pour un montant de 1300 €.

SACS JAUNES à sortir MERCREDI SOIR

Pour être collectés le JEUDI 13 et 27 MARS dans le bourg et La Rochandry,

6 ET 20 MARS 3 AVRIL dans les villages



ÉLECTEURS, ÉLECTRICES,

Comme il a déjà été annoncé dans plusieurs numéros du bulletin municipal, l'augmentation du nombre d'électeurs inscrits à Mouthiers a conduit à une nouvelle répartition, plus équilibrée, dans chacun des bureaux de votes

Par ailleurs, deux élections sont organisées le même jour : celle des conseillers municipaux, et celle du conseiller général du canton de Blanzac

A la mairie (bureau de vote n° 1, ou à l'école (bureau de vote n° 2), deux bureaux de vote seront installés, un pour les élections municipales, un autre pour l'élection cantonale.

Il vous faudra donc vous rendre DEUX fois dans l'isoloir pour pouvoir voter aux deux élections et l'attester deux fois par votre signature sur la liste d'émargement



Le budget 2008 communautaire voté

Rassemblé pour la dernière fois de la mandature, le Conseil communautaire a examiné puis voté le budget 2008.

Au paravent les élus avaient à l'unanimité, validé le Compte administratif 2007, prenant notamment acte de l'excédent de fonctionnement égal de 660 000 euros et 22 000 euros de déficit pour l'investissement.

Le budget 2008 est présenté en équilibre à 4,2 millions d'euros en fonctionnement, dont 1/3 est prélevé pour financer l'investissement.

Le service des ordures ménagères s'élève à 852 000 et celui de l'incendie à 440 000 euros, soit près de 50 euros par habitant.

Le budget d'investissement prévu pour 2008 s'élèvera à 2,9 millions d'euros. Le programme de voirie, 450 000 euros, comprendra notamment 50 000 pour le traitement des eaux pluviales de la route de Lavergne des-servent Roulet La Couronne.

A Trois-Palis, c'est la salle de motricité affectée à l'école qui sera réalisée et financée à hauteur de 158 000 euros en 2008. Pour les autres écoles de la communauté, un programme de 280 000 euros est prévu.

Le siège de la communauté prévu au Berguile devrait être mis en chantier au cours de l'année. Cette réalisation est d'autant plus nécessaire que les locaux occupés par la communauté dans les greniers de la mairie de Sireuil sont déjà exiguës alors que se profile le renforcement du service de Contrôle de l'assainissement non collectif. Le conseil de communauté a en effet validé le recrutement d'un agent administratif. Cette organisation devrait faciliter la réalisation des 2 700 contrôles concernant les installations anciennes. Sur ce même sujet la durée entre deux contrôles a été fixée à 7 ans.

Enfin, le Conseil a pris connaissance de la confirmation électorale de l'augmentation de population dans la communauté fixée désormais à 10 138 habitants, dont bien évidemment 2 644 monastériens. Ces chiffres modifient la Dotation Globale de Fonctionnement.

HOMMAGE À MICHEL VALLAT

A 72 ans, vient de s'éteindre Michel VALLAT. Son oeuvre de plasticien a marqué notre commune. Cette page rencontre avec lui, publiée il y a 10 ans faisait état de ses créations. D'autres ont suivi.

Pour ce premier numéro de 1998, nous sommes allés à la rencontre d'un, sculpteur, Michel Vallat.

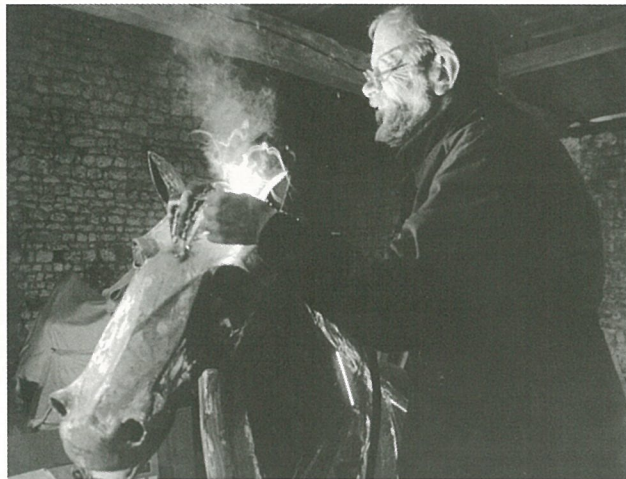
Il habite La Cabane, entre Chez Reignier et Chez les Rois, depuis 1973. La maison, qu'il a lui même rénover, abrite ses toiles et ses sculptures de bois, de terre cuite et de métal. Elle conserve les traces de ses oeuvres extérieures qui habitent depuis plusieurs années les espaces publics : gare de Nice ou de Grenoble, écoles et collèges (près d'une trentaine en France), places publiques, comme à Chauvigny dans la Vienne.

Pour les monastériens, la découverte du "petit poucet Michel Vallat" commence dans l'église de Mouthiers.

C'est là, et sur commande du Maire de l'époque Gilles Ploquin, qu'il reconstitua une croix que les ans avaient mise à mal. En remontant la rue vers le champ de foire, et en levant les yeux vers la gauche, c'est le jumelage de notre commune avec celle de Petite Rosselle en Moselle qui est marqué d'une pierre blanche... sculptée en 1984 par Michel Vallat. Marchons encore un peu et traversons le champ de foire. Notons en cet endroit que l'artiste avait, là aussi, apporté sa pierre, lors de la

réflexion sur l'aménagement du bourg ; ses propositions n'avaient pas toutes été entendues par l'architecte responsable du projet mais certaines restent valides pour parachever cette place. Après ces quelques pas nous arrivons au Foyer Logement pour personnes âgées. Sur le parvis et dans le hall d'entrée de cet établissement, Michel Vallat a figuré les vagues de la vie qui viennent tout doucement s'éteindre sur la grève.

Les couleurs de la mosaïque qui accueille les résidents et les visiteurs témoignent cependant de l'énergie existant dans ce lieu dont la décoration constitue le premier élément d'une série. Ce sont en effet les foyers logement de Villefagnan, de Saint Amant de Boixe, puis de Baignes qui abritent désormais les oeuvres de Michel Vallat. Une constante dans les thèmes qui fondent l'inspiration de l'artiste : la nature. Mais quand on interroge Michel Vallat à propos des matières qu'il choisit pour réaliser ses oeuvres, il répond : "c'est le programme qui inspire, qui impose". Ainsi en est-il pour une de ses dernières réalisations charentaises, l'école d'ingé-



nieurs par apprentissage implantée à La Couronne, non loin de Breuty. A la demande de l'architecte, le sculpteur a réalisé une seconde façade-rideau en aluminium brut qui s'intègre dans une pergola "bleu TGV". L'oeuvre est à la fois frontière pour le regard extérieur, et fenêtre pour l'occupant intérieur. Les formes découpent un paysage-puzzle que la lumière du jour transformera en vision kaléidoscopique. Cette vision de l'espace ainsi organisé

rapproche le sculpteur -, et l'architecte qui sommeille en Michel Vallat. Mais l'artiste se fait aussi urbaniste quand, au delà du bâti, il dessine et conçoit les coeurs des nouveaux carrefours giratoires. Oeuvre de salon, oeuvre monumentale, il n'est pas de limites aujourd'hui pour les créateurs ayant fait profession dans la sculpture. Car si la liberté de l'artiste existe, la réalité économique du marché de l'art s'impose très durement. animateur régional du Syndicat national des sculpteurs, qui regroupe une partie des 40 exerçants en Poitou-Charentes (dont la moitié dans notre département), Michel Vallat constate avec amertume que les obligations dites du

"I % culturel" dans les constructions publiques ne sont plus assumées par les maîtres d'ouvrages. Les artistes doivent donc s'organiser pour répondre à toutes les demandes et surtout promouvoir leurs réalisations au travers d'expositions. Ainsi, il participe aux manifestations temporaires comme Rives de Charente chaque fin d'année au CNBDI à Angoulême, en souhaitant vivement que des moyens soient donnés pour une présentation permanente des oeuvres de créateurs charentais. A Mouthiers le

sculpteur monastérien avait inauguré la salle d'exposition et de spectacle de la MJC, il y a dix ans. Son second passage date de ce dernier mois de décembre où il a pu faire partager le cheminement d'une oeuvre, de l'esquisse à l'achèvement dévoilant la sensualité et l'émotion des formes nées de son imagination.

Lui, l'ancien élève des Beaux Arts de Paris, dont les parents auraient voulu qu'il soit professeur, nous apprend

Depuis 1998, Michel VALLAT a signé d'autres oeuvres pour Mouthiers. La plus connue est sans conteste le rond-point du peuplier major qui signe l'entrée sur notre commune. Les panneaux d'information municipale installés aux entrées sud et nord de la commune ont été dessinés et conçus par Michel VALLAT.

Plus récemment, il avait imaginé la nouvelle décoration de la salle polyvalent Gilles PLOQUIN, après avoir conçue et réalisée la décoration précédente.

Enfin, les médailles de la commune de Mouthiers qui sont remises à toutes les personnes honorées par la commune sont ainsi son oeuvre, mêlant, la pierre sculptée et le métal fondu.

A l'occasion de ses obsèques, de nombreux monastériens ont témoigné leur affection à sa famille endeuillée. Madame Raymonde VALLAT, son épouse les remercie tous.

THÉÂTRE : "LA PUCE À L'OREILLE"

Par la troupe « le manteau d'Arlequin »

mise en scène de Marisol Mathieu costumes 1900, lit tournant, deux heures de fou rire assuré.

Adultes : 8 € ; adhérents : 6 € ; tarif réduit (-18 ans) : 4 €



Réservations et renseignements à la MJC Mouthiers 05.45.67.84.38 cscb16@wanadoo.fr

samedi 8 mars 20 h 30
salle polyvalente

CONCERT

Vendredi 21 mars
21 h à la MJC

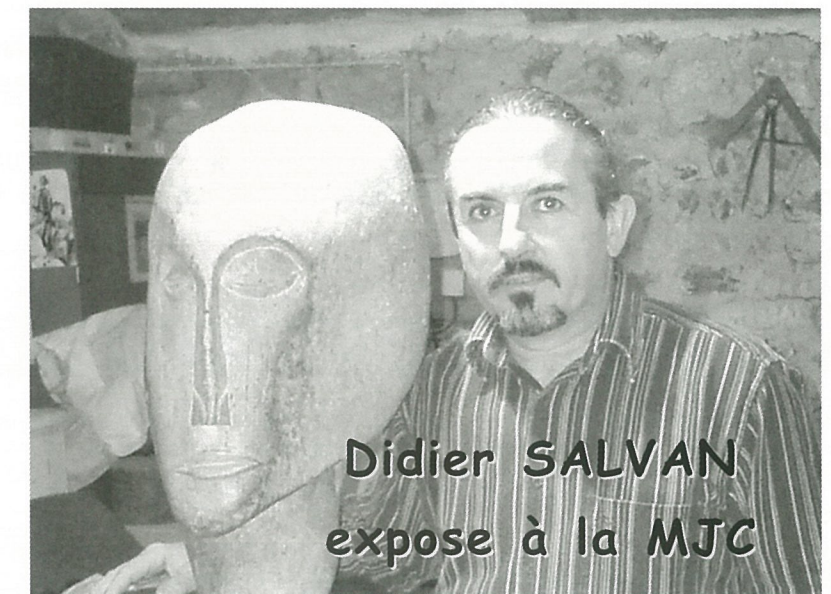
IROMANEL

« quand souffle
le vent des rêves »

Violon, et violon ténor, guitares, violes, lyre, basse de viole, percussions.

Adultes : 8 € ; adhérents : 6 €
- 18 ans : 4 €

renseignements : MJC



Didier SALVAN
expose à la MJC

CARNAVAL, C'EST LE 15 MARS

17 h

Rendez-vous au champ de foire
Mise en scène et animations et défilé en direction du champ de foire, maison de retraite, place de la gare et église

19 h

jugement de Monsieur CARNIVAL, crémation finale et feu d'artifice sur le terrain de boules

19 h 30

apéro enfant offert par l'association des parents d'élèves à la salle polyvalente

20 h

repas festif et dansant à la salle polyvalente

Menu :

couscous

salade de fruits frais

thé à la menthe / jus de fruits exotiques

Tarifs : adultes : 10 € ; enfants de - de 12 ans : 5 €



C I N É M A
M A R D I 25

TRAVAUX GÉOGRAPHIQUES

Par arrêté de Monsieur le Préfet de la Charente, les ingénieurs des ponts et chaussées, ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat et géomètres chargés des opérations de géodésie, de nivellement, de stéréopréparation, de levé ou de révision des cartes et de l'installation de repères et bornes, les géomètres privés opérant pour le compte de l'Institut Géographique National et le personnel qui les aide dans ces travaux, sont autorisés à circu-

ler librement sur le territoire de l'ensemble des communes de la Charente et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes.

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq ans à compter du 6 février 2008.

L'implantation à titre permanent de certains signaux, bornes et repères sur une propriété publique ou privée, ainsi que la désignation d'un édifice en tant

que point géodésique permanent feront l'objet d'une décision du directeur général de l'IGN notifiée au propriétaire concerné et institueront une servitude de droit public.

La destruction, la détérioration ou le déplacement des bornes et signaux donne lieu à l'application des dispositions du code pénal et au paiement de dommages et intérêts éventuellement dus à l'IGN.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

l'exposition du mois, qui aura lieu à partir du dernier dimanche de février, s'intitule "Femmes en Charente du

Moyen Age à nos jours" et sera donc présentée à Mouthiers à l'occasion de la journée du 8 mars.

M.J.C.
À PARTIR
DU 23 FÉVRIER

A D M R

QUELQUES DATES

L'A.D.M.R. de MOUTHIERS SUR BOËME, CLAIX, PLASSAC-ROUFIAIC, VOËUIL ET GIGET ET VOULGEZAC organisera :

- le 15 mars, son loto à la salle polyvalente de Voëuil et Giget (de nombreux lots, dont le 1er sera un bon d'achats de 300 €),
- le 5 avril une vente d'orchidées au local de l'association,

- le 24 avril son assemblée générale au centre social de Mouthiers sur Boëme.

Les 2 premières manifestations permettront à l'A.D.M.R. de récolter des fonds pour mener au mieux ses activités, après la participation des organismes sociaux, auprès des personnes dont l'état de santé ou social nécessite une aide.

La 3ème, l'Assemblée générale, fait le bilan, avec la présence de la fédération, des résultats financiers et de

nos interventions dans les 5 communes pour l'année 2007.

Nous comptons beaucoup sur votre présence.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros suivants :

05 45 67 06 25

05 45 61 16 48

ou auprès de la mairie.

REPAS DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Ouvert à tous ; ambiance assurée
Apéritif Potage
Assiette de charcuterie
Civet de chevreuil Coup du milieu
Grillades de sanglier
Haricots blancs salade Fromage
Dessert Café - cognac Vin compris

En soirée, soupe à l'oignon
TARIFS : adultes : 20 € ; enfants de moins de 12 ans : gratuit

INSCRIPTIONS :

05.45.67.98.57

05.45.67.82.63

05.45.67.84.46

DIMANCHE

16 MARS

Salle polyvalente

Gilles PLOQUIN

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
dim 2 mars	Boucles de la Boëme		rando familiale rando familiale rando challenge rando challenge	stade Mouthiers stade Mouthiers Roulet (Glamots) Voëuil (mairie)	9h30 9h 8h 7h30	7 11 16 21
di 16 mars	Béatrice et Guy	13 h 15	ROUGNAC	place de la mairie	14 h	13
Sa 29 mars	Ligue contre Le cancer	13 h 30	St Médard De Barbezieux	Place de L'église	14 h	7 ou 10
Di 30 mars	Annie et Guy 05,45,67,93,54	13 h 30	PILLAC	Place de L'église	14 h	12



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI
Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille.
Départ à 14 heures place du champ de foire
MARS : 5 et 19
AVRIL : 2, 16 et 30



Pas d'absentéisme à l'école de foot....



Dernier entraînement avant la course de Montmoreau

(Photos Alain PORTE)

ARTISANS COMMERÇANTS,
DE MOUTHIERS
LA PROXIMITÉ, LA QUALITÉ

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Naissances :

18 janvier : Elyam VIGNAUD « Hameau des Grands Bois »

19 janvier : Lise GADY « les Sicauds »

2 février : Katia RIBAILLE « le Roc »

DECES

2 février : Roger GERBEAU « foyer personnes âgées »

5 février : Ginette CHAUVIN épouse ROBIN
« rue de la Boème »

SUR VOTRE AGENDA

MARS

2 : Boucles de la Boème

8 : Théâtre « le fil à la patte » de Feydeau
salle polyvalente Gilles PLOQUIN à 20 h 30

9 : repas FNACA à midi
salle polyvalente Gilles PLOQUIN

15 : carnaval

16 : ouverture de la pêche et repas des chasseurs

19 : commémoration fin guerre d'Algérie à 11 h

26 : Collecte de sang à Blanzac
salle des vieux chais de 17 à 20 h

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280



GREGHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIER

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Art'n music, le projet des jeunes, pour tous publics (voir mot du Maire).



Des élèves de l'école d'infirmières ont rendu visite aux résidents du Foyer



Pas d'lézard traditionnel pour le bal folk

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

sortira début avril. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs
devront être déposés à la mairie avant le 15 mars
Les activités prévues jusqu'au 15 mai pourront y être annoncées.